



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Azerbaïdjan

Question écrite n° 4191

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les relations diplomatiques qu'entretient la France avec l'Azerbaïdjan au regard des événements récents qui ont provoqué une vive émotion non seulement auprès de la communauté arménienne mais également dans l'ensemble des pays occidentaux. Le 31 août 2012, l'Azerbaïdjan obtenait l'extradition de Hongrie de Ramil Safarov condamné à une peine de prison à perpétuité pour le meurtre particulièrement barbare de l'officier arménien Gourguen Markarian. Alors qu'il avait été garanti à la Hongrie que Ramil Safarov purgerait sa peine en Azerbaïdjan, c'est en héros qu'il a été accueilli dans son pays. Immédiatement gracié par le président Aliiev, promu au rang de major, doté d'une maison et payé de son salaire pour les huit années passées en Hongrie, le criminel Safarov a en réalité été remercié et glorifié par l'Azerbaïdjan pour avoir assassiné un arménien. L'Azerbaïdjan a une nouvelle fois démontré que ses intentions à l'égard de la République d'Arménie ne sont pas à l'apaisement mais bien à la provocation. Dans ce contexte, elle le remercie de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement quant à l'avenir de ses relations diplomatiques avec l'Azerbaïdjan et particulièrement en ce qui concerne l'accueil sur notre territoire de dignitaires azéris tels que le ministre des affaires étrangères Elmar Mamedyarov invité par la diplomatie française le 3 septembre 2012, soit quelques jours après le retour triomphal de Ramil Safarov dans son pays.

Texte de la réponse

La France a réagi dès le 3 septembre à la décision azerbaïdjanaise de gracier Ramil Safarov. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a fait part publiquement de la préoccupation que suscitait cette décision et de notre inquiétude quant aux possibles conséquences de cette décision sur le processus de paix sur le Haut-Karabagh. Les trois co-présidents français, américain et russe du Groupe de Minsk, en charge dans le cadre de l'OSCE de la recherche d'un règlement négocié du conflit du Haut-Karabagh, ont également publié dès le 3 septembre une déclaration conjointe exprimant leur profonde préoccupation et leur regret face à la décision azerbaïdjanaise. Dans ce contexte de tensions accrues entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, il est important que le processus de négociation ne soit pas interrompu. L'invitation à Paris des ministres des Affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais à Paris les 2 et 3 septembre par les coprésidents du Groupe de Minsk, les ambassadeurs Jacques Faure (France), Robert Bradtke (Etats-Unis) et Igor Popov (Russie), décidée avant cet événement, s'est ainsi révélée utile pour permettre aux co-présidents, qui se sont entretenus séparément avec chacun des deux ministres, de faire part de leur préoccupation au ministre azerbaïdjanais et pour appeler les deux ministres à poursuivre leurs efforts en faveur d'une solution négociée au conflit du Haut-Karabagh. La France entend poursuivre ses efforts pour contribuer à une solution pacifique du conflit du Haut-Karabagh et assumer toutes ses responsabilités dans le cadre de la médiation du Groupe de Minsk. A ce titre, elle aura des contacts au plus haut niveau dans les jours et les semaines qui viennent avec les deux pays.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4191

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4923

Réponse publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5522